

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 23 octobre 2018 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Chantal Julien, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Sophie Paquette, directrice
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Amélie Ménard, enseignante
Annie Choinière, enseignante
Julie Dufresne-Choinière, enseignante
Karine Montreuil, enseignante
Kristine Galipeau, secrétaire
Jacqueline Meunier, membre de la communauté

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Dominique Beauchemin, parent
Isabelle Forcier, parent
Véronique Prince, parent
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

- 1. Nomination d'une présidente de remplacement**
Mme Chantal Julien est nommée par acclamation.
- 2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**
Mme Chantal Julien ouvre l'assemblée à 19h00 et il n'y a pas quorum. Véronique Prince doit se présenter à 19h30. Donc, la réunion débute avec les points d'informations.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**
L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Desmarais tel que présenté.

18CE1819-012

Adopté à l'unanimité

- 4. Approbation du bilan final de la convention de gestion**
Mme Sophie Paquette nous présente le bilan final de la convention de gestion à l'aide d'un document. Elle nous mentionne que l'équipe enseignante est un modèle à suivre, car elles sont très proactives au niveau des formations et des nouvelles méthodes d'enseignement. Mme Sophie Paquette nous informe également qu'un comité pour le projet éducatif de l'école sera mis en place. Le comité a comme mission de mettre en œuvre le nouveau projet éducatif de l'école. Mme Sophie Paquette aimerait qu'il y ait un représentant parent et un représentant du service de garde qui en fasse partie. Si un parent souhaite se joindre à nous pour le comité pilotage du projet éducatif, il peut manifester son intérêt en téléphonant à l'école. Karine Villeneuve donne son nom comme représentante du soutien.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Julie Dufresne-Choinière d'approuver le bilan final de la convention de gestion tel que présenté.

18CE1819-013

Adopté à l'unanimité

5. Approbation de la nouvelle répartition des frais des sorties éducatives et récompense.

Mme Sophie Paquette nous présente la nouvelle répartition des sorties éducatives et de récompenses à l'aide d'un document. Mme Isabelle Desmarais propose que les 6^e années puissent également participer à une activité avec la mesure 15230 étant donné que tous les autres niveaux ont au moins 1 activité dans cette mesure. Les membres du C.É. expriment leur contentement quant aux montants des activités qui ont diminué.

Il est proposé par Mme Chantal Julien et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver la nouvelle répartition des frais de sorties éducatives et de récompense telle que présentée.

18CE1819-014

Adopté à l'unanimité

6. Rapport des partenaires

Direction : Mme Sophie Paquette mentionne que la formation des enseignantes bat son plein dans tous les niveaux. Elle espère qu'il n'y aura pas de pénurie de suppléants. Elle nous informe qu'il y a une nouvelle responsable des loisirs à la municipalité en remplacement de Mme Sonia Martel. En terminant, Mme Sophie Paquette nous parle d'un nouveau concours du Service de l'urbanisme de Ste-Cécile-de-Milton qui consiste à la revitalisation de la chapelle. Les participants devront sous la forme de photo représenter la vie dans le village de Sainte-Cécile. Le projet a été présenté aux enseignantes de 5^e année et de 6^e année.

Équipe-école :

Mme Karine Montreuil nous informe que 100% des parents des élèves de 6^e année se sont abonnés au groupe Facebook de la classe qui comprend des renseignements sur ce qu'ils font, des photos, etc. Les parents semblent beaucoup apprécier ce groupe. Mme Karine Montreuil questionne Mme Jacqueline Meunier à savoir si le projet de la plantation d'arbres va se renouveler étant donné le départ de Mme Sonia Martel.

Déléguée au comité de parents :

Mme Isabelle Desmarais nous informe qu'elle a reçu un courriel qui informait le comité de parents qu'il y a beaucoup de familles qui quittent le secteur scolaire de Sutton et qu'il n'y a pas de conseil d'établissement dû au manque de participation des parents.

Communauté : Mme Jacqueline Meunier nous mentionne qu'il y a eu une belle participation à la marche de 5 km organisée le 21 octobre et que la visite dans les classes de la responsable des loisirs par intérim fut profitable auprès des enfants, car il y a eu beaucoup de participation.

7. Parole au public

Aucun public

8. Varia

9.1 Mme Sophie Paquette nous informe que nous recevons un chèque de la Fondation Pierre Breton d'un montant de 250.00\$ qui servira à payer les collations et les repas chauds.

Résolution:

Le C.É. de l'école Sainte-Cécile désire que le montant offert par la Fondation Pierre Breton soit utilisé pour soutenir les familles de l'école dans le besoin. La somme 250.00\$ servira donc à faire l'achat de collations et de repas chauds pour ces familles.

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Chantal Julien d'approuver que le montant de 250.00\$ soit utilisé afin de faire l'achat de collations et de repas chauds.

18CE1819-015

Adopté à l'unanimité

9.2 Mme Sophie Paquette nous informe que l'école Ste-Cécile désire faire une campagne de financement en vendant les produits de l'entreprise Miel Fontaine.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile désire faire une campagne de financement en vendant les produits de l'entreprise Miel Fontaine durant le mois de novembre 2018. Les profits amassés par les élèves seront appliqués sur le montant demandé pour les sorties éducatives. Les autres profits ainsi que les surplus par famille seront déposés dans le fonds à destination spéciale de l'école.

Il est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Annie Choinière d'approuver la campagne de financement en collaboration avec Miel Fontaine et que les profits amassés par les élèves servent à déduire le montant de la facture des activités. De plus, les autres profits et les surplus par famille seront déposés dans le fonds à destination spéciale de l'école.

18CE1819-016

Adopté à l'unanimité

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 20h24. Les résolutions devront être repassées au prochain CÉ puisque le quorum n'a pas été atteint à 19h30.

18CE1819-017

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur